

SERMON III.

DU SACRIFICE DES CHRESTIENS.

Sur le xii. de l'Epistre aux
Romains, vers. i.

*Je vous exhorte donc, Freres, par les compassions de
Dieu, que vous presentiez vos corps en sacrifice
vivant, saint, plaisant à Dieu, qui est vostre rai-
sonnable service.*

Prononcé le 2. Janvier, 1633.

jour de Cene.

CHERS FRERES. Ce saint Sa-
crement, à la participation duquel
nous sommes encore aujourd'huy
convies, a esté institué par le Seig-
neur, afin d'allumer en nos ames une ardente
amour envers luy par l'impression qu'il y fait
de son infinie charité envers nous, & pour nous
transformer tellement en son image, que com-
me il s'est offert au Pere Eternel pour l'expi-
ation de nos pechés, nous nous offrons sembla-
blement à luy pour recognoissance de ses gra-
ces. Saint Paul nous exhortant à cela mesme
dans le texte que vous venés d'oüir, nous avons
estimé à propos de vous en donner, mainte-

E 2

nant

nant l'exposition, remettant à une autre fois la fin du chapitre précédent, qui selon la suite de nos actions doit estre la matiere de celle-cy. Escoutons le saint Apôstre attentivement, Fideles. Car si nous prenons une ferme, & immuable resolution d'obeyr à ce qu'il nous prescrit, nous serons très convenablement préparés, & pour communier utilement à la sainte Cene, & pour nous acquitter de tous les devoirs auxquels nous sommes obligés, soit envers Dieu, soit envers les hommes. Mais afin de proceder avec ordre en ceste meditation, nous considererons premierement la forme de l'exhortation de l'Apôstre, *le vous exhorte donc, Freres* (dit-il) *par les compassions de Dieu.* Puis apres nous examinerons en second lieu le sujet mesme de son exhortation, *Que vous presentiez vos corps en sacrifice vivant, saint, & plaisant à Dieu.* Et enfin nous verrons en troisieme lieu la qualite qu'il donne à ce devoir, auquel il nous exhorte, disant, *que c'est nostre raisonnable service.*

Premierement donc cela mesme, qu'il nous exhorte, montre evidemment, que la doctrine de la corruption de l'homme, & de la grace de Dieu, & de sa predestination, telle qu'il l'a establie dans les chapitres precedens, & que nous la tenons selon luy, n'aneantit point l'usage des exhortations, ainsi que le pretend la plus part de nos aduersaires. Certes si nous
 posions

posions en l'homme une nature destituée d'intelligence, & de volonté, le faisant mouvoir en ses actions par une force aveugle; je confesse que nous serions obligés à abolir l'usage des exhortations, estant assez clair que ce seroit perdre sa peine d'exhorter une creature ainsi faite; comme si l'on s'amusoit à faire des remontrances à des arbres, ou à des pierres, ou à des animaux. Mais aussi n'avons nous garde de poser une telle nature en l'homme; A Dieu ne plaise. Nous sommes d'accord qu'il a un entendement, capable de comprendre le bien & le mal des objets qu'on luy propose; qu'il a une volonté pour les embrasser, ou les rejeter; & qu'en toutes ses actions il se meut par son propre jugement, & non par la violence d'aucune cause estrangere. Il est bien vray, que nous disons avec l'Escriture, que les hommes charnels (c'est à dire, ceux que Dieu n'éclaire point par son Esprit) méprisent & rejettent opiniastrement la grace, & jamais ne se disposent à obeyr à l'Evangile. Mais cela n'empêche pas qu'ils ne puissent, & ne doivent estre exhortés à obeyr, attendu que cette nécessité qui les attache au mal est volontaire, & non naturelle, procedant non du manquement d'aucune des parties ou facultés naturellement requises pour faire ce qui leur est commandé, mais de l'obstinée & invincible malice de leur cœur, causée en eux par une grossiere & inex-

E 3

Iean. 5. 44. Seigneur disoit des Juifs. *Qu'ils ne pouvoient croire, d'autant qu'ils cherchoyent la gloire d'un de l'autre, & ne cherchoyent point la gloire, qui vient de Dieu*
 Ier. 13. 23. *seul; & Jeremie de leurs ancestres, Qu'ils ne pouvoient faire aucun bien, d'autant qu'ils n'estoyent appris qu'à mal faire;* & saint Paul de l'homme
 1 Cor. 2. 14. *animal, qu'il ne comprend point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu; par ce qu'elles luy sont folles. Car*
 qu'une telle sorte de necessité n'empesche pas l'usage des remonstrances; les adversaires mesmes ne le peuvent nier, avouans qu'il y a des hommes endurcis, comme estoit autresfois un Pharaon, qui ne se rendront jamais à la verité, & qui neantmoins le Seigneur & ses Ministres ne laissent pas d'adresser leurs exhortations pour rendre par ce moyen leur malice inexcusable. Et quant aux fideles, auxquels proprement parle l'Apostre en cet endroit, il est vray aussi quel'Esprit de Dieu les amene à l'estat de grace par une force insurmontable, & telle qu'il ne leur est pas possible d'y desobeyr. Mais cette force ne gist toute entiere qu'en persuasion. Ce n'est pas un charme, qui les enleve ou malgré eux, ou à leur desceu. C'est une lumiere, qui les fait siés en leur monstrant & persuadēt qu'il n'y a rié si honorable, si heureux & si utile pour eux, que d'estre siés; de sorte qu'estāt ainsi touchés, ils se donnēt à elle sciemment & volontairomēt; & ils ne voudroyent pour rien du monde, en disposer autrement. Qui ne voit donc que pour les

amener à ce point ; les enseignemens, & les remontrances sont nécessaires, bien loin d'estre inutiles, puis que c'est par ce moyé que l'Esprit celeste leur fait voir & croire la beauté, & l'avantage du party, auquel il les veut rāger? Ceste procedure est necessaire icy bas, ou nostre connoissance est toujours meslée de quelque imperfection. Car là haut dans les cieux, j'avoue qu'elle nous seroit inutile; puis qu'en la lumiere dont nous jouyrans, nous connoissons parfaitement toutes choses, sans qu'aucun ombrage nous en cache la moindre verité. Mais vous avés encore icy à remarquer, mes Freres, la douceur de l'Apoltre, *Je vous exhorte*, ou je vous prie & conjure, dit-il; Car le mot dont il use, signifie cela. Moÿse & les autres Prophetes du vieil Testament n'agissoÿent pas ainsi avec les fideles de ce temps-là. Ils leur commandent avec une autorité absoluë, & parlent à eux le baston a la main, les menaçant à toute heure de malédictions épouvantables, s'ils manquent à obeir. Mais les ministres de l'Evangile nous exhortent. Ce n'est pas qu'ils n'ayent autant d'autorité en la maison de Dieu, qu'en avoyent les anciens Prophetes. Christ, comme vous sçaves, leur disposa le Royaume du Pere; les assit sur douze thrones pour juger les Tribus d'Israël, leur donna les clefs du ciel, & des armes invincibles pour executer leur commission. Mais ils en usent ainsi à cause de la qualité des personnes

à qu'ils parlent. Car la condition de fideles est toute autre souz le nouveau Testament qu'elle n'estoit sous le vieil. Alors ils estoient encore enfans; Maintenant ils sont hommes faits. Alors ils estoient traittez comme serfs; & maintenant comme enfans bien-aimés. La rigueur & la rudesse des Prophetes convenoyent à leur qualité; la douceur & la benignité des Apostres a du rapport à la nostre. Et tout ainsi que de leur part ils traittent avec nous, comme avec des hommes faits; aussi faut il que de la nostre, nous recevions leurs propos avec une affection entiere, les pratiquans non tant par le respect de ceux qui nous parlent, que par le propre jugemēt que nous en faisons nous mesmes. C'est à la mesme raison qu'il faut rapporter ce doux terme, qu'employe l'Apostre, appellant les Romains *ses Freres*; je vous exhorte, *Freres*. Car ce qu'il estoit en l'Eglise luy donnoit droit de les appeller ses disciples, & ses enfans: Encōre leur eust-il fait beaucoup d'hōneur de les nommer ainsi. Car quel tiltre plus glorieux scauroit on avoir en la terre, que d'estre disciple du Docteur de l'Univers? de celuy que Dieu marqua des cieus, & qu'il envoya expressément pour illuminer les natiōs en la connoissance du salut? Mais ce saint homme pour mieux s'insinuer dans le cœur de Romains descend au deffous de la dignité de sa charge, & appelle *Freres* ceux qu'il pouvoit nommer ses disciples, comme de fait

fait à l'égard de Jesus-Christ, nostre principal, & vraiment unique Pere, nous sommes tous freres, engendrés par l'impression de son Esprit, appellés à mesme heritage, & destinez à mesme gloire. Regardés, Fideles, combien est grande & admirable l'efficace de l'Evangile, qui d'enfans du diable, que vous estes naturellemēt, freres & compagnons des demons, vous rend enfans du Souverain, freres propres des plus saints & des plus illustres hommes, qui ayent jamais véscu en la terre, compagnons & concitoyens des bien heureux Anges, qui vivent eternellement dans les cieux. Encore ne faut-il pas laisser sans remarque la liaison de ceste remonstrance de l'Apostre, *Je vous exhorte donc*, dit-il, montrant par ce terme de raisonnement, qu'il induit son exhortation des doctrines, qu'il a traitées cy-devant; qu'elle en est le fruit & la conclusion. Car de vray puis que Dieu en ces derniers temps nous a éléus, & appellés à la communion de sa grace, laissant les Juifs à leur tour en des tenebres semblables à celles, d'où il nous a tirés; puis qu'il desploye si admirablement sur les hommes les incōprehensibles richesses de sa justice, bōté, puissance, & sagesse, (qui sont précisément les doctrines que saint Paul nous proposoit cy-devant) où est celuy qui ne voye que de là il s'ensuit clairement, que nous sommes tres-obligés à nous separer d'avec le reste des hommes pour servir particulièrement le

Seigneur, & luy dedier & consacrer nos personnes? (qui est proprement l'exhortation qui nous est fait en ce lieu.) Car tous les secrets que Jesus Christ nous a revelés tendent à la sanctification de l'homme; c'est à dire qu'ils sont d'une telle nature, qu'ils induisent ceux qui les croient à aimer Dieu, & le prochain; d'où vient que saint Paul appelle toute la doctrine du Christianisme *le mystere de pieté*, & ailleurs, *la doctrine qui est selon pieté*. Ce n'est pas une science d'Astrologie, ou de Metaphysique; qui ne serve qu'à remplir le cerveau de vaines & creuses speculations. Toutes les maximes & propositions du Christianisme servent à sanctifier les hommes. D'où paroist que les doctrines qui n'ont point ceste marque, nous doivent dès-là estre suspectes; comme la transsubstantiation, & ses suites, & la pluspart des traditions, que l'Eglise Romaine presse comme necessaires. Car je vous prie, dequoy servira-t'il à un homme pour luy faire aimer Dieu & son prochain de croire qu'il y ait de la rondeur & de la blancheur dans l'hostie sans qu'il y ait rien de blanc, ny de rond? ou de croire que le corps de Christ soit tout entier en l'espace d'une miette de pain, & d'une goutte de vin? ou qu'il vienne passer quelques momens dans les ordures de l'estomach d'un homme pecheur & mortel? Ce sont des créances vaines, & inutiles, des arbres steriles, incapables de porter aucun bon fruit dans les ames, où l'autorité de Rome les a le plus profondement enraci-

1. Tim.

3. 16.

6. 3.

nées, qui n'ont par consequent rien de commun avec les doctrines plantées par le Pere celeste, toutes fertiles & capables de produire l'amour de Dieu & du prochain dans les cœurs, où elles prendront. Mais l'Apôstre pour nous ramener à voir brièvement les articles, d'où il deduit son exhortation, les touche en un mot, en disant, *Qu'il nous exhorta par les compassions de Dieu.* Car nostre vocation, nostre justification, nostre élection, nostre sanctification, & tous les autres bénéfices traités & représentés au long dans les chapitres precedents de ceste epistre, que sont-ce sinō autant de misericorde du Seigneur? Ne nous fait-il pas misericorde, quand nous voyant gisans dans les tenebres de l'ignorance commune à tous les hommes, il nous vient presenter la lumiere de son Eyangile? quand il nous tend la main du ciel, & nous tire de ce sepulcre, comme autant de Lazares? Ne nous fait-il pas misericorde, quand nous voyant croire en son Fils, il nous impute ceste foy à justice, nous pardonnât tous les crimes, dōt nous sommes coupables, nous recevant & nous traitant comme si nous estions innocens, nous qui meritions de souffrir eternellement toutes les maledictions des enfers? N'est-ce pas encore une grande misericorde, quand il arrache de nos poitrines ces pierres qu'Adā y a plantées, & y met des cœurs de chair, nous sanctifiāt par l'esperāce de la bienheureuse immortalité? Et quand il nous supporte

& nous

& nous console si gracieusement en nos afflictions, accomplissant sa vertu dans nos infirmités, & nous conduisant au ciel à travers toutes les oppositions de la terre & de l'enfer, quoy n'est ce pas aussi une miséricorde? Et quand après nos petits travaux il viendra nous couronner d'une gloire éternelle, infiniment relevée au dessus du mérite des Anges mêmes, ne sera ce pas une grande miséricorde? Et ceste grace qu'il fera un jour à la nation des Juifs, les rappelant à sa connoissance après un long & horrible égarement, ne sera-ce pas aussi une merveilleuse miséricorde? C'est donc ce que l'Apôstre nous remet icy devant les yeux, rassemblant & resserrant dans l'estroit enlès de ce petit mot toutes ces grandes & immenses bontés de Dieu, qu'il a cy-devant plus amplement desployées. C'est par cela, qu'il vous exhorte, ô Fideles; & tous en general, & chacun en particulier; par la premiere & unique source de vostre bonheur; le commencement, le milieu & la fin de vostre salut; par la cause, qui vous a arrachés des griffes de Satan; qui vous a recoux de l'enfer, & delivrés d'un éternel mal-héur; qui vous a donnés à Jesus-Christ le Prince de vie; qui vous a revestus de son Esprit, & marqués de son sceau, & repeus de sa chair, & abreuvés de son sang; qui vous cōserve comme un miracle en la terre, qui vous a préparé dès les temps éternels un ciel de gloire pour y vivre à jamais en une souveraine félicité.

cité. C'est par ceste douce chose, que vous conjure l'Apostre. Que luy, pouvés-vous refuser apres une priere si efficace? Souvent les plus miserables nous arrachét malgré nous, ce qu'ils demandent, quand ils nous conjurent par la vie de nos peres & de nos meres, par l'esperance de nos enfans, & par les autres choses que nous aimons & cherissons le plus. La douceur de ces noms flechit incontinent toute la dureté de nos coeurs. Quand donc le saint Apostre requeroit de nous en ce lieu quelque chose de fort difficile, & dont apres tout nous n'aurions à esperer ny gloire ny profit ny contentement, si est ce que ceste divine misericorde, par laquelle il nous conjure, nous doit estre si douce & si considerable, que pour l'amour d'elle, il nous faudroit teloudre à tout faire, & à tout souffrir. Mais, chers Freres, il en est tout autrement. Il nous demande ce que nous devrions souhaitter de nous mesmes, ce que nous devrions pour chasser de toutes nos affections, comme la chose la plus noble, la plus heureuse, & la plus utile, qui nous puisse jamais arriver. Car tout ce qu'il requiert de nous apres une si grave, & si forte preface, c'est que nous consacrons nos personnes au service du Dieu vivant; c'est à dire que nous entrions en la possession, & en l'exercice du plus haut honneur, que puisse avoir une creature; *Le nous exhorte donc (Freres) dit-il; Par les compassions de Dieu, que vous presentiez vos corps en sacrifice*

sacrifice vivant, saint, plaisant à Dieu. Il est assez evident, que le sens de l'Apostre est simplement, que nous devons dedier nos perfonnes au Seigneur, & employer toutes les parties de nostre estre à son service dans la pureté & sanctification qu'il nous a commandée. Mais il ne s'est pas contenté d'une si seche, & simple expressiõ. Il en a employé une autre riche & noble, revestant par maniere de dire ceste sienne pensée d'une magnifique & superbe robe, tirée des cabinets de Moÿse. Car, tømme vous voyez il fait allusion à ses services, & nous représente les devoirs de l'Evangile avec des termes empruntés de la vieille discipline d'Israel. *Présentez* (dit-il) *vos corps en sacrifice vivant saint, plaisant à Dieu;* pour nous mōstrer, Mes Freres, que toute ceste ancienne-Loy se rapportoit à Jesus Christ, & à son peuple; que ses ceremonies & ses services estoyēt les crayons, & les ombres de nostre sanctification, que c'estoyent comme des modeles, dont la divine sagesse se servit pour un temps à représenter le salut, dont Jesus Christ en la plénitude des siècles nous a exhibé le corps, & la verité. Or pour bien comprendre la raison, le fonds, & la grace de l'expression de l'Apostre, il faut se souvenir d'entrée que ces sacrifices qui se faisoient souz l'ancien Testament, estoyent de deux sortes, les uns expiatoires, & les autres d'actions de graces. Les premiers estoyent présentés au Seigneur pour ceux qui avoyent commis contre

contre quelqu'un des articles de la discipline Moſayque, & encouru en ce faifant la ſouilleure & l'excommunication legale, afin d'expier leur faute par le ſang de la victime immolée, & les remettre par ce moyen en la communion du peuple de Dieu. Les ſeconds eſtoient offerts au Seigneur en reconnoiſſance des biens, que les Iſraélites recevoient de ſa bonté. C'eſtoient comme autant d'hommages, qu'ils luy faiſoyēt; autant de proteſtations de leur gratitude. Dans les victimes, qui eſtoient ſacrifiées ſoit pour l'une, ſoit pour l'autre de ces fins, eſtoient requiſes certaines conditions, ſans leſquelles l'oblation euſt eſté deſagreable à Dieu; comme par exemple il falloit, que ce fuſſent des animaux vivans, purs & entiers. Et quant aux ſacrifices de la premiere ſorte, ils repreſentoient tous ce grand & eternal ſacrifice, que le vray Pontife de l'Egliſe a offert au Pere en la croix, par lequel il la réellement expié les pechés, & purifié les eſprits de tous ceux qui croient en luy, leur acquérant le droit de l'eternelle communion de l'Iſraël celeſte; tout de meſme que les anciennes hoſties eſſaçoient la tache typique du peché, & ſanctifioient quant à la chair, & donnoient le droit de la communion exterieure de l'Iſraël terrien. Mais les ſacrifices de la ſeconde ſorte figuroient la vraye ſanctification des Chrétiens, par laquelle ils dedient leurs perſonnes au Seigneur, les employans à ſon ſervice en

recon-

reconnoissance du grand salut, qu'ils ont receu de sa bonté. C'est donc là précisément que regarde saint Paul en ce lieu, nous commandant de *presenter nos corps en sacrifice vivant, saint, plaisant à Dieu*. Car il veut que nous accomplissions en effect la verité signifiée par l'ancienne figure; que nos corps ne soyent souillez dans aucun employ profane, mais entierement consacrez à la gloire du Souverain; tout de mesme que les victimes, en quoy consistoyent les sacrifices anciens estoyent employées non à aucun usage commun; mais au service du sanctuaire, & à la gloire du Dieu d'Israel pour tesmoigner sa bonté, & la religieuse gratitude de son peuple. Je sçay bien que la plupart des interpretes prennent *nos corps* pour nos personnes entieres, par une forme de langage assez commune ne signifier un tout sous le nom d'une de ses principales parties; comme quand on dit septante ames pour signifier septanté personnes. Mais j'estime qu'il est plus convenable de prendre ce mot simplement pour dire la plus grossiere partie de nostre nature, qui consiste proprement en la chair, & en toutes les facultez qui en dependent & luy appartiennent, comme sont les sens interieurs & exterieurs, les passions, & s'il y a quelque autre chose semblable. Car il semble que l'Apostre divise les personnes des fideles en deux parties; l'une qu'il appelle *corps*, qui est proprement le siege de la vie animale; l'autre qu'il

nomme

homme l'esprit; qui est l'entendement regeneré par la lumiere de l'Evangile. J'estime donc que c'est du corps ainsi entendu, qu'il parle en cet endroit. Car puis qu'en toute oblation deux sujets sont necessairement requis, l'un qui offre, (c'est le Sacrificateur) & l'autre qui est offert; (c'est la victime) il faut que ceste destination se trouve aussi dans le Sacrifice qui nous est icy recommandé par l'Apostre, Il est bien vray que l'on peut dire en quelque sens, que le fidele est tout ensemble, & l'hostie & le Sacrificateur; mais tant y a qu'on ne le peut dire qu'à divers esgards. Car comme le Seigneur Jesus s'immo-
lant soy-mesme en la croix pour l'expiation de nos crimes estoit Sacrificateur à l'esgard de son Esprit eternel, & hostie à l'esgard de la tres pure & tres-parfaicte humanité, ainsi que l'enseigne l'Apostre, en disant qu'il s'est offert à Dieu soy-
mesme par l'Esprit eternel; bien qu'au reste & ^{Hebr. 9.^e}
c'est Esprit, qui offroit, & ceste humanité qui souffroit ne fussent qu'une seule & mesme per-
sonne; Semblablement aussi les fideles s'offrans au Seigneur en reconnoissance de ses biens, sont Sacrificateurs à l'esgard de leur esprit, & victi-
mes à l'esgard de leur corps; bien qu'au fonds & leur esprit qui offre, & leur corps qui est of-
fert ne fassent qu'une seule & mesme personne. C'est donc proprement à vostre esprit, ô Fi-
dele, qu'il appartient de presenter à Dieu; & à vostre corps de luy estre présenté: Car pour le
F premier;

Apo.

5, 30

1. Pier.

2, 5, 9.

premier, Christ vous en a acquis & communiqué le droit; puis qu'il vous a faits Rois & Sacrificateurs à Dieu; une sacrificature sainte & royale pour luy offrir des Sacrifices spirituels qui luy soyent agreables. Et pour le second, c'est vostre avantage au dessus des anciens, icy touche à mon advis en ce que l'Apostre dit notamment *vos corps*, par opposition aux Sacrifices des Prestres du vieux Testament. Ils offroyent des corps estrangers, ceux des animaux. Vous offrés les vôtres propres. Il leur falloit mendier dans les plaines, & sur les montagnes de la terre les victimies de leurs oblations. Vous avés toujours les vôtres toutes prestes. Tâdis que vous aurés un corps, & une vie, vous aurés de quoy sacrifier au Seigneur. Et ne pensez pas, Mes Freres, que ceste matiere de nos Sacrifices soit de petite estendue. Elle est tres-riche, & abondante; ce corps que nous devons offrir à Dieu comprenant souz soy une grande diversité de sujets: Car l'Apostre veut que nous presentions à Dieu toutes les parties, facultés, & fonctions de ce corps; que nos yeux se consomment dans l'admiratiõ de ses merveilles sans jamais les souïller par des veuës illicites, que nos oreilles ne soyent employées qu'à l'ouïe de sa parole; que nostre langue soit dediée à prescher ses loüanges; nos mains à travailler en des choses qui luy soyent agreables; que nostre courroux, & nos convoitises, & les ardeurs de nos passions luy soyent

soyent sanctifiées, s'aigrissant contre ce qu'il hait, s'allumant pour ce qu'il aime. Mais l'Apostre pour nous mieux specifier la nature de ces oblations spirituelles adjouste, que nous presentions nos corps en sacrifice *vivant saint, & plaisant à Dieu*. Ce qu'il appelle l'oblation de nos corps *un sacrifice vivant* se peut prendre, ou par opposition, ou simplement par allusion à l'ancienne Loy. Par opposition : Car les animaux que l'on sacrifioit jadis au Seigneur, estoient mis à mort; au lieu que nos corps par l'oblation, que nous luy en faisons sous le nouveau Testament, sont vivifiés & repurgés de la mort. Ne craignés point, Fidele, quand vous oyés l'Apostre vous commendant de sacrifier vos corps à Dieu. C'est un Sacrifice non sanglant, une oblation pure & innocente, qui donnera la vie à vos victimes; bien loin de les en priver : les rendant celestes & immortelles, de foibles & perissables qu'elles sont. Rien n'en perira que le vice. Le feu que le Ciel espan dra sur elles n'en consumera que l'ordure & la corruption. Mais l'on peut aussi entendre ce mot par une simple allusion aux anciens sacrifices. Car alors, comme vous sçavés, les corps morts estoient en abomination; & il n'estoit pas permis d'approcher de l'Autel de Dieu un animal autre que vivant pour le sacrifier. Ce saint Interprete de la Liturgie Evangelique veut donc que ceste qualité se

trouve aussi en nos sacrifices, afin que la vérité n'ait rien de moins que le type, *Presentés vos corps en sacrifice vivant.* Mais (dirés vous) il semble que ceste addition soit superflüe. Car comment presenterions nous nos corps à Dieu autrement que vivants, puis qu'après la mort nous ne sommes plus en estat de les presenter? Chers Freres, cela est vray si vous l'entendez de la vie charnelle & animale. Mais l'Apostre parle icy de la vie nouvelle & spirituelle, à l'esgard de laquelle la plupart des vivans sont morts. Il veut donc qu'elle fleurisse dans nos corps pour les pouvoir presenter à Dieu, Autrement nostre sacrifice luy sera en abomination. Car luy offrir un corps pourry de vice, & mort dans le peché, c'est l'offenser, & faire selon l'esprit le mesme sacrilege qu'eussent fait jadis selon la chair ceux qui en Israël luy eussent offert la puante charongne de quelque beste morte. Par exemple, cet Ange de l'Eglise de Sardes qui estoit mort, bien qu'il eust le bruit de vivre, n'offroit pas à Dieu un sacrifice vivant, quand il luy presentoit son corps; ny ces veuves non plus, dont l'Apostre dit qu'elles sont mortes, puis qu'elles vivent en delices. Si vôtre langue est atteinte de mesdisance; si vos mains sont souillées de rapines; ou vôtre cœur brulé de luxure, ou enflé d'ambition; si le vice enfin regne en quelqu'un de vos sens; ou de vos membres; vous sacrifiez une charongne à Dieu toutes les fois

Apoc.

3. 1.

1. *Tim.*

5 6.

foit que vous luy presentés vôtre corps. Mais l'Apostre adjoulte encore que nostre sacrifice est saint, c'est à dire separé des profanatiōs mondaines, des abus du siecle. Car comme jades l'animal, que l'on sacrifioit au Seigneur étoit sain, entier & parfait en son espee selon les ordonnances tres expressees de la Loy Mosaique; de mesme aussi les corps que nous voulons offrir à Dieu, doivent estre purs & saints, esloignez de toutes les vilenies où se souillent d'ordinaire les corps des hommes du siecle, Si vôtre main est exempte d'avarice; mais vôtre bouche pleine de medisance; vôtre hostie n'est pas parfaite. Ce n'est pas un saint sacrifice comme le requiert le Seigneur. Enfin l'Apostre adjoulte que cē sacrifice de nos corps est agreable à Dieu.

Quant aux sacrifices des animaux, il proteste en mille lieux qu'il les dedaignoit bien fort; qu'il en faisoit si peu d'estat qu'il n'en reprendra point son peuple, & ne luy en dira rien en son jugement; il proteste mesme qu'il n'en avoit point donné le commandement à Israël; c'est à dire que jamais son intention n'avoit esté que l'on y fit consister le fonds de son service. Et de vray quelle apparence y a t'il qu'un si grand Dieu, si sage & si doux prist plaisir à voir couler le sang d'un animal, & fumer sa chair sur un autel de pierre? Mais vostre sacrifice; ô Chrestiens, quand vous presentez vostre corps à Dieu selon l'ordonnance de l'Apostre luy sera tres-

Ps. 50.
Jer. 7.
22.

certainement agreable. Il n'y a point d'encens en toute l'Arabie Heureuse qui rende sur son autel une odeur si souüève à ses narines que l'offrande d'une chair pudique, d'une main pure, d'une langue sobre, d'un corps mortifié au vice; & vivant à Jesus Christ dans les exercices de sa sanctification. Ne doutés point qu'il ne la reçoive de bon œil & ne la cherisse; & que pour tesmoigner le contentement qu'il y préd, il ne la couronne enfin de son immortelle gloire. Car bien que nos œuvres n'ayent rien en elles mesmes qui merite à beaucoup pres une si grande faveur, si est-ce que ce bon Dieu ne laisse pas de les avoir tres agreables, & de les reconnoistre avec une aussi abondante & assurée liberalité, que si en effect elles meritoient ses benefices. D'où paroist combien est injuste la calomnie de ceux qui nous accusent de refroidir l'estude des bonnes œuvres, sous ombre que nous ne pouvons en approuver le merite. Car puis que c'est l'esperance de la faveur, & de la gratification du Seigneur qui nous donne le courage d'en faire, qui ne void que nous n'en affoiblissions nullemēt les motifs, puis que nous laissons toute entiere aux fideles l'assurance, que le Seigneur agreera, & reconnoistra tous les efforts de leur pieté; voulans seulement qu'ils attendent de l'abondance de sa grace cette recompense, que les Adversaires leur promettent de la valeur de leurs œuvres? Mais il est

est

est temps de venir à la troisieme & dernière partie du texte de l'Apostre où il qualifie ceste offrande de nos corps qu'il veut que nous facions à Dieu *notre raisonnable service*. Jamais il n'y eut de religion au monde qui ne prescrivist aux hommes certaines ceremonies & devotions, y faisant consister le service de la divinité, & en promettant la faveur & bonne grace à ceux qui les pratiqueroient soigneusement. Les Payens jadis avoyent une infinité de sacrifices, de purifications, & d'autres observations de semblable nature. Les Mahometans aujourd' huy n'en ont gueres moins, s'attachans tres-opiniairement à diverses superstitions, où ils posent tout le service de Dieu. Et pour laisser là les fausses religions, vous sçavez que ceste forme de service avoit lieu en l'Eglise mesme, durant les temps du vieux Testament. Car bien que le Seigneur tesmoignast assez aux fideles, que ce n'estoit que l'escorce de la religion, & qu'il leur demandast principalement le cœur, si est ce neantmoins qu'il les obligeoit aussi à ne pas negliger ceste escorce. Il vouloit qu'ils fussent circoncis, purifiés, & nettoyez par divers lavemens, & par des oblations charnelles; qu'ils sacrifassent en certains lieux, & à certains temps; qu'ils missent difference entre les viandes, & les jours, & l'Apostre au commencement du neuvieme chapitre de l'Epistre aux Hebreux appelle toutes ces observations *le service*.

employant précisément le même mot que nous faisons en ce lieu. Tel estoit donc le service des anciens, Mais le vostre, ô Chrestien, c'est de sanctifier vos personnes, & de les presenter à Dieu. Ce sont là vos sacrifices, vos dévotions, vostre circoncision, vos sabbats, & vos nouvelles lunes. Le Seigneur ne requiert que cela de vous. Il appelle ce service *raisonnable* pour le distinguer d'avec le vieil; & cela se peut interpreter en deux façons selon les deux significations du mot Grec, d'où est venu celui qu'employe icy l'Apostre. Car il se prend quelques fois pour la *raison*. En ce sens le sacrifice que nous faisons de nos corps est un service raisonnable; Premièrement, parce que c'est une oblation de personnes douées de raison, & non d'animaux, comme autresfois sous la Loy. Secondement, parce que c'est une manière de service fondé sur des raisons toutes apparentes, & qui est évidemment convenable à la qualité; & à la nature d'un homme ayant l'usage de la raison; au lieu qu'il estoit difficile, & peut estre mesmes impossible au temps du vieux Testament, de trouver & de comprendre les raisons des dévotions légales; & qu'à vray dire, c'estoyent plüstoit des exercices puerils, propres pour l'enfance de l'Eglise, que des services d'hommes faits parvenus à la maturité de leur jugement. Enfin nostre service est raisonnable, par ce qu'il est spirituel, & s'exerce principalement par ceste partie de l'homme, qui s'appelle *la raison*; ou *l'entende-*

ment, au lieu que le service legal estoit charnel, & s'exerçoit sur des choses materielles. Mais ce mot en son origine signifie aussi fort souvent *la parole*, comme savent ceux qui entendent le Grec; de sorte que l'on peut aussi traduire, que le service que l'Apostre nous prescrit en ce lieu, est le service de la parole. Or & l'Apostre, & tous les autres escrivains du nouveau Testament, employent fort souvent ce mot *de parole*, pour signifier l'Evangile. En le prenant donc ainsi, le sens de saint Paul sera, que d'offrir nos personnes à Dieu en sacrifices vivans & saintz; c'est le service de l'Evangile. La Loy en prescrivait un autre; La parole ou l'Evangile requiert seulement cestuy-cy de nous. Et l'on pourroit (à mon advis) interpreter en la mesme sorte ce lait de la parole, que saint Pierre nous ^{1. Pierr.} ordonne de rechercher avec affection, pour dire ^{2, 2.} le lait de l'Evangile, sa doctrine pure & simple, capable de nourrir les fideles, & de les faire croistre en enfans de Dieu. Mais en quelque façon que vous entendiez ce passage, tant y a qu'il pose clairement ceste difference entre le vieux & le nouveau Testament, que maintenant nostre service est reel & spirituel, & ne consiste qu'en une vraye sanctification de corps & d'esprit; au lieu que celui des anciens estoit en partie charnel, & figuratif. C'est ce que le Seigneur disoit à la Samaritaine. *L'heure vient que vous n'a-* ^{Iean. 4.} *dorerez le Pere, ny en ceste montaigne, ny en Hierusa-* ^{21, 23.} *lem.*

Rom. 1.

9.

Phil. 3.

3.

lem, mais les vrais adorateurs l'adoreront en esprit, & en verité; Et c'est où regarde saint Paul, là où il dit, que luy & les autres fideles servent Dieu en esprit, non plus comme les anciens, charnelle-
 mēt & en figure. Et sur ce poinct icy estably par l'Apostre, nous avons deux remarques à faire. La première est, que les ceremonies, devotions, & oblations charnelles, dont les hommes, & particulièrement ceux de Rome, ont estoffé la religion Chrestienne dans ces derniers siècles, ne s'ajustent ny à l'intention du Seigneur, ny à la nature de sa sainte discipline, toute pure, & toute celeste. Je suis libre, dit-elle. Mon Christ m'a affranchie de la servitude des rudimens du monde. Pourquoi capotrés vous sous le joug de vos ceremonies celle qu'il a mise en liberté? Qu'ay-je affaire de vos autels, de vos temples, & de vos chapelles, de vos reliques & de vos images, de vos cierges & de vos sacrifices, de vostre sel de vostre eau, de vos huiles, & de vos hosties, & de tous les prétendus mysteres de vos Pontifes? Tout le service que mon Seigneur ordonne à ses hommes, est spirituel & raisonnable, non plus charnel, ou materiel. Et quant au reproche que nous font les Aversaires, que nostre Religiō est une pauvre & maigre discipline, qui n'a aucune de ces institutions, que l'homme recherche naturellement, une religion sans autels, sans prestres, sans sacrifices, sans devotions, & sans services, tant s'en faut que nous ayons honte de ceste accusatiō, que nous la prenons à

gloire, comme une marque de la verité de nostre Christianisme, & de nostre cõformité avec l'Eglise Primitive; à laquelle nous lifons, que les Payens reprochoyent semblablement qu'elle n'avoit ny autels, ny images sacrées, ny temples, ny festes; ce qu'ils n'eussent pas fait sans doute, si elle eüst esté mesme qu'est aujourdhuy la Romaine. Et commel'on nous objecte mesme crime, nous y faisons aussi mesme responce, Que graces à Dieu nous avons nostre service, mais raisonnable, comme saint Paul l'a ordonné: nostre sacrifice, mais spirituel, comme saint Pierre l'a prescrit; nos festes, mais divines; nos devotions, mais pures & Evangeliques, qui se celebrent dans le secret du cœur, en esprit & en verité, cõme l'a predit le Seigneur. Nostre temple c'est l'ame de chacũ de nous. Jesus Christ en est l'autel, que la foy de l'esprit y a erigé, & non la main de la chair. Les images dont nous parõs ce temple, ce sont les effigies des vertus Chrestiennes, que l'esprit d'en-haut y a consacrées: Les passions de nos cœurs, & les sens de nos corps sont les victimes que nous y immolons, les presentât journallemẽt à ce grãd Dieu (qui daigne habiter dans ce sien temple) en sacrifice vivant, saint, & plaissant à ses yeux. L'encens dont nous le parfumons, ce sont les soupirs, les prieres, & les gemissemens. Le prestre qui en a le soin est un entendement regeneré d'en haut, & estudiãt continuellement les oracles de Dieu, pour bien

s'ac-

s'acquiescer de sa charge. Les pelerinages, qui y sont recommandez, sont les visites des pauvres, les vrais reliques de Jesus-Christ, ca qu'il nous a laissé de ses membres en la terre. Les deuotions qui s'y celebrent, ce sont les œuvres d'une justice tres-exacte, d'une pure chasteté, d'une profonde humilité, d'une ardente charité, d'une genereuse patience en l'aduersité, d'une modeste attremperance en prosperité. Les festes, qui s'y solennisent, c'est de renoncer aux occupations du vice, au mecanique travail du peché, & se résjoir incessamment en la paix de Dieu, & en l'esperance de son salut. En conscience ces services-là valent, ils pas bien les litanies, les rosaires, & les Messes de Rome? Mais, Fideles, j'ay grande peur qu'ils ne rechargent en cet endroit, que ses services ne paroissent qu'en nos discours seulement, & non dans nos vies: A quoy je n'ay autre chose à respondre, sinon qu'auffin entre-prens-je pas la defense de nos meurs, mais celle de nostre foy. Elle est innocente de nostre corruption; & si nous ne vivons comme elle l'ordonne, c'est nostre faute, & non la sienne. Mais chers Freres, puis que vous auez à estre jugés selon vos œuvres, & non selon vostre doctrine, il est evident que ceste response qui suffit pour fermer la bouche aux Aduersaires, ne vous peut de rien servir si vous n'amandés vostre vie. Car (& c'est le second point que nous auons à remarquer)

puis

puis que la vraye sanctification est le service des Chrestiens, il est tout clair, que ceux qui souillent leurs corps ou leurs esprits dans les ordures du vice, ne son pas Chrestiens, à parler proprement, & veritablement. Voyez-vous pas que nulle religion ne reconnoist pour siens, sinon ceux-la seulement qui exercent ses services? Et donc comment estes vous de la confratrie des Chrestiens, comment avez-vous part à leur communion, vous qui mesprisés obstinément ce raisonnable service, que Christ leur a ordonné? Vous, qui consacrés à l'avarice ou à la luxure, ou à la vanité, ou à la mediocrance, ou à quelque autre semblable demon, les membres que Jesus Christ vous ordonne de presenter à Dieu son Pere en sacrifice vivant? Vous, que le peché a reduits dans le sepulchre, en l'estat des morts, à qui il a osté le cœur, l'entendement, & les sens? Je laisse vostre injustice, de refuser l'usage & le fruit de vostre nature au Seigneur, qui vous en a donné le fonds, & qui vous en conserve la possession. Je ne dis rien non plus, ny de l'horrible outrage que vous faites à Jesus Christ, employant au service de son ennemy des corps qu'il avoit rachetés au prix de son propre sang; ny de la honte que vous vous faites à vous mesmes, en flétrissant ainsi malheureusement une nature, dont vous levriés aimer & conserver la dignité, rendant ministre des demons un entendement, qui devroit

vroit estre sacrificateur du Souverain, & immo-
lant aux vilenies de la chair des membres desti-
nés à la gloire de la sainteté, & de l'Esprit cele-
ste; Je laisse ces cōsiderations, & autres sembla-
bles, pour vous dire seulement, que quoy qu'il
soit du reste, du moins est-il tres assureé, que si
vous ne presentés vos corps en sacrifice vivant
& saint au Seigneur, vous n'estes point ses disci-
ples; vous ne devés esperer aucune part, ny en
sa grace, ny en sa gloire. Que vostre profession,
que vos prieres, & la frequentation de nos as-
semblées, & la communion aux signes de nos
Sacremens, ne vous abusent point. Ce sont les
merreaux & les livrées de nos services. Ce ne
sont pas nos services mesmes. Nos services con-
sistent en un seul point, en la sanctification de
corps & de l'esprit. C'est en cela Freres bien, ai-
més, qu'il faut employer tous nos soins, arracher
premieremēt de nos ames les habitudes des vi-
ces qui les possedēt, essuyer de dessus nos corps
avec une profonde penitence, les taches qu'ils y
ont laissées; égorger aux pieds de Dieu avec le
cousteau de sa parole, tant de passions brutales
qui gastēt son heritage; & en suite luy presenter
nos personnes, cōme autāt de victimes pures &
saintes, & en dedier toutes les parties à son ser-
vice. Que ces cœurs qui ont tant soupiré apres
les vanités du siecle, ne convoitent plus desor-
mais que les beautez & les richesses de Dieu;
qu'ils n'ayent plus de passió que pour sa gloire:
Que

Que ces yeux qui ont tant idolatré la figure de ce monde perissable, s'arrestent desormais en la contemplatiõ des merveilles du Seigneur: Que ces langues qui l'ont si souvent des-honoré, le benissent incessamment, & edifient le prochain au lieu de le déchirer? Que ces mains qui se sont souillées, soit du sang, soit des biens d'autrui, ne se remuent desormais que pour conserver la vie des affligés, & pour soulager les necessités des pauvres. C'est ce dont l'Apostre vous cõjуре, ô Fideles, par les compassions de Dieu, & par la nature mesme de la religion que vous avez embrassée. C'est ce que le soin de vostre propre salut requiert de vous, ny ayât point d'autre voye pour parvenir à la biē-heureuse immortalité. C'est enfin à cela mesme que vous convie ceste sacrée Table, que Dieu a icy dressée devant vous. Ceste chair & ce sang divin qu'elle vous presente, vous y oblige tres-estroitement. Car puis que le Seigneur de gloire vous donne son corps, avec quel frõt luy pouvés vous refuser le vostre? Et quand au sien, il a valu qu'il souffrist la mort, afin de servir à vostre salut; au lieu qu'il ne vous demande le vostre, que pour le revestir de vie & de gloire. Puis qu'il a espandu son sang pour vous, comment pour l'amour de luy ne verserés vous point quelques larmes? Puis qu'il vous communique son Ciel, comment ne lui ferés vous point part de ces petits biés, que par sa bonté vous possedés en la terre? Car l'offrande
que

que nous luy faisons de nos corps, doit aussi estre accompagnée de celle de nos biens. Nos aumosnes doivent servir d'aspercion sur ce sacrifice de nos personnes, qui est nostre raisonnable service. Que si nous approchons de ceste Table avec des corps & des esprits ainsi preparez, les offrant à Dieu humblement en sacrifice vivant, & saint, asseurons nous qu'il les recevra entre ses mains, & daignera les regarder avec un œil favorable, agréant nos petits devoirs quelque foibles, & imparfaits qu'ils soient, & indignes en toute sorte d'une si haute Majesté, asseurons nous qu'en suite il nous donnera sa bonne grace; nous communiquant premierement en ce Sacrement, non a la verité la masse materielle (car elle nous seroit inutile) mais la vertu de la grande & eternelle hostie, qui a expié nos pechés en la Croix; Il nous lavera dans son sang, & y effacera toutes les taches de nos corps & de nos ames; & puis il versera du Ciel sur nostre oblation, & sur nous mesmes le divin feu de son Esprit, qui consumera peu à peu toute la corruption de nostre nature, & nous remplira de sanctification, de paix, & de joye; & nous changera en une nation sainte, royale, & vrayement sacerdotale; nous accompagnant & consolant fidellement en la terre, jusques à ce que nous soyons parvenus au Royaume de sa gloire; où luy-mesme sera tout en nous, & nous tous eternellement en luy. Amen.

S E R-